



1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-P241 est un mortier/mastic fluide à 3 composants, perméable à la vapeur d'eau, à base de résine époxy, d'épaisseur de 1,5 à 3 mm. RINOL EP-P241 est utilisé comme couche intermédiaire pour le recouvrement précoce de surfaces de chape en béton ou en ciment et de béton juste coulées, ou comme barrière temporaire contre l'humidité (min. 2 mm d'épaisseur).

RINOL EP-P241 est utilisé à l'intérieur. Le RINOL EP-P241 présente une bonne résistance à l'humidité, aux carburants, aux lubrifiants et aux sels de déneigement.

Domaines d'application

RINOL EP-P241 peut être utilisé comme chape autolissante pour :

- le nivellement de surfaces horizontales en béton et les travaux de réparation
- Reprise de sol sur des supports humides non aérés sans exigences esthétiques particulières
- Couches d'égalisation sous les revêtements de sol époxy, polyuréthane et PMMA ainsi que sous les chapes, carrelages et planchers en bois
- Réparation et entretien de sols monolithiques et de sols en béton sous vide
- Mélangé avec de la silice calibrée, il convient comme mortier de réparation et de ragréage.

Caractéristiques :

- peut être recouvert après 24 heures (+ 20 °C, 50% HR)
- peut empêcher la formation de bulles osmotiques des revêtements en résine sur des supports humides.
- application économique, rapide et facile
- étanche aux liquides, mais perméable à la vapeur d'eau
- Résistant au gel et aux sels de déverglaçage
- propriétés de dilatation thermique similaires à celles du béton
- très bonne liaison avec le béton jeune ou durci, qu'il soit sec ou humide
- excellentes résistances mécaniques précoces et finales
- très bonne résistance à l'eau et aux huiles
- préparation idéale pour les surfaces lisses
- pour une utilisation en intérieur et en extérieur

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le support doit être suffisamment porteur. La résistance à la traction de la surface à apprêter doit être d'au moins 1,5 N/mm² en moyenne, la résistance à la compression d'au moins 25 N/mm². Les fissures et les zones creuses doivent être éliminées manuellement.

Le support en béton doit être nettoyé mécaniquement par sablage afin d'éliminer la laitance de ciment et de préparer une surface ouverte et structurée. Le béton détaché, les vides et les cavités doivent être complètement éliminés et les pores ouverts doivent être complètement fermés. Les

Données techniques		
Mélange liquide (A+B+C)		
1	Taille du bidon (bidon à 3 composants)	Bidon de 31 kg
2	Couleur	Gris, mat
3	Durée de conservation / stockage	12 mois à 5 - 20°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger des rayons directs du soleil.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B+C)		
1	Densité (20°C)	env. 2,25 g/cm ³
2	Temps de traitement (20°C)	env. 20 - 30 minutes
3	Température de mise en œuvre / du matériau et de la pièce	8 - 30°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée même pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau / opération Mortier fluide	env. 2,2 - 2,5 kg/m ² /mm
5	Praticabilité (20°C)	après env. 15 heures
6	Revêtement suivant (20°C)	après env. 24 heures
7	Humidité relative de l'air	< 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques		
Matériau durci (+23°C/ 50% h.r.)		
1	Résistance à l'arrachement d'adhérence (EN 13892-2)	≈ 2,0N/mm ² (28 jours)
2	pleine capacité de charge mécanique (23°C) chimique (23°C)	après 7 jours après 28 jours
3	résistance à la compression (23°C) (EN 13892-2)	≈ 60N/mm ² (28 jours)
4	résistance à la traction par flexion (EN 13892-2)	≈ 14N/mm ² (28 jours)
5	E Modul- Static (SIA 162/1 Test no 3)	≈ 19,9 kN/mm ² (+20°C) ≈ 23,2 kN/mm ² (-20°C)
6	Coefficient de dilatation thermique	Environ 15,1*10 ⁶ / °C

irrégularités du béton peuvent être éliminées par ponçage. La surface doit être plane, fine, solide, sèche ou mate et humide. En outre, elle doit être exempte d'impuretés huileuses, grasses ou contenant des agents de séparation, de parties non adhérentes, etc. car cela peut perturber l'adhérence des matériaux de revêtement. La compatibilité avec les anciens revêtements doit être vérifiée..

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL EP-P241 avant et pendant la phase de durcissement.

Primaire d'accrochage

Avant l'application, le support doit être apprêté avec la partie liquide A + B de RINOL EP-P241.

Mélanger brièvement le composant A jusqu'à ce qu'il soit homogène. Mélanger ensuite le composant A dans le composant B et mélanger à nouveau vigoureusement (au moins 30 secondes). Appliquer ensuite le RINOL EP-P241 uniformément au pinceau ou au rouleau en évitant la formation de flaques. La consommation est d'environ 0,2 à 0,3 kg / m² selon le support et les conditions. Les supports très absorbants ou poreux nécessitent 2 couches de primaire avec un temps d'attente entre les couches d'environ 3 à 4 heures (20°C, 50% d'humidité relative).

Il faut absolument veiller à ce que le primaire soit encore collant lors de l'application du RINOL EP-P241 (A+B+C) afin de garantir une adhérence suffisante.

Mise en œuvre

Avant l'application, le support doit être apprêté uniquement avec la partie liquide A + B de RINOL EP-P241. Mélanger brièvement le composant A jusqu'à ce qu'il soit homogène.

Ensuite, vider le composant A dans le composant B et mélanger à nouveau vigoureusement (min. 30 secondes). Mélanger et homogénéiser d'abord. Vider le mélange de liants (A + B) dans un récipient de mélange approprié (capacité d'environ 30 litres) et ajouter progressivement le composant C dans un agitateur électrique jusqu'à obtenir un mélange homogène (env. 3 minutes). Le mélange doit être effectué à l'aide d'un mélangeur lent (300-400 tours/minute) équipé par exemple d'une pale à vis ou d'autres appareils appropriés. Les malaxeurs à écoulements libres ne doivent pas être utilisés.

Le RINOL EP-P241 doit être réparti uniformément sur le support primarisé en épaisseur de couche souhaitée à l'aide d'une truelle métallique, d'une spatule ou d'une raclette. Pour éliminer l'air emprisonné, il faut immédiatement passer un rouleau débulleur. L'ouvrabilité peut varier en raison d'une proportion plus élevée de Comp C. Un excès d'eau pourrait perturber la surface et entraîner une décoloration et une réduction de la durée de vie en pot. Une surface sans raccords peut être obtenue en mouillant les bords lors de l'application. Tous les outils doivent être nettoyés immédiatement après utilisation. Veiller à une bonne aération (pièce fermée) pendant l'application du RINOL EP-P241 afin d'éviter une humidité élevée de l'air.

Le RINOL EP-P241 fraîchement appliqué doit être protégé de l'humidité, de la condensation et de l'eau pendant au moins 24 heures. Pour les applications extérieures, le RINOL EP-P241 doit être appliqué à lorsque les températures baissent. En cas de hausse des températures, un "trou d'épingle"

pourrait se produire. Le RINOL EP-P241 ne doit pas être appliqué dans des conditions extrêmes (températures élevées et faible humidité de l'air) qui pourraient entraîner un séchage rapide du produit (à l'extérieur, car le produit pourrait ne pas durcir). N'ajoutez en aucun cas de l'eau au mélange de produits. Les joints (pas les joints de dilatation) nécessitent un traitement préalable avec un primaire (bandes). Des changements de couleur peuvent se produire sur le RINOL EP-P241 non scellé en raison de l'exposition directe au soleil ou à la lumière artificielle. Cela n'influence pas les propriétés mécaniques.

En cas de recouvrement avec des chapes PMMA, la surface du RINOL EP-P241 doit être entièrement sablée avec du RINOL QS 20.

Retraitement

RINOL EP-P241 peut être recouvert après environ 20 heures (20°C, 50% d'humidité relative).

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

La compilation des données techniques des produits de l'entreprise a été effectuée avec le soin nécessaire. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, étant donné que les conditions dans lesquelles l'utilisation a lieu échappent au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, de traductions et de modifications. Veuillez noter que les données figurant sur les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues et les pays. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

En principe, les résines EP ne conservent pas leur couleur à long terme sous l'influence des UV et des intempéries. Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques subissent une usure due à l'utilisation. Un entretien régulier est recommandé. Les quantités consommées, le temps d'application, la praticabilité et l'atteinte de la résistance dépendent de la température et de l'objet.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer ses propres tests d'applicabilité, le cas échéant, dans le cadre de ses possibilités. Vous trouverez dans le Guide Technique RINOL des possibilités de construction de couches

et des informations détaillées sur la pose des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive. En cas de températures basses, les réactions chimiques sont en principe retardées. Les temps de recouvrement et de praticabilité sont donc plus longs. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau. En cas de températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de traitement et de praticabilité sont plus courts.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. De plus, après l'application, le matériau doit être protégé de l'exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C). Pendant ce temps, l'exposition à l'eau (par ex. rosée, eau de condensation) peut entraîner une coloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou la surface est collante à ces endroits et cette circonstance peut fortement perturber l'adhérence aux couches suivantes.

Si un délai d'attente de plus de 24 heures s'écoule entre les différentes étapes de travail ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une longue période, il convient de bien nettoyer l'ancienne surface, de la poncer soigneusement et de l'aspirer. Les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique ne doivent être effectuées qu'après consultation et confirmation écrite du service technique d'application de RCR Flooring Products S.r.l..

Protéger systématiquement contre l'action de l'humidité par l'arrière et par pression, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat d'un travail ou assumer une quelconque responsabilité pour quelque raison et/ou rapport juridique que ce soit. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

Die La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur.

Les revêtements et scellements à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

CE RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo
05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour application intérieure dans les bâtiments (structures selon fiches techniques)	
Comportement au feu :	Class A2 _{FL}
Libération de substances corrosives :	CT
Perméabilité à l'eau et à la vapeur d'eau	NPD ²
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) :	A9
Résistance à l'adhérence (Bond) :	B 1,5
Résistance à la compression :	C50
Résistance à la traction par flexion :	F10
Isolation des bruits d'impact :	NPD ²
Absorption acoustique :	NPD ²
Résistance chimique	NPD ²

- 1) les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE
- 2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits répondent à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire à l'exigence DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface " imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type **sb**) est de 500g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale de RINOL EP-P241 en état prêt à l'emploi est <500g/l VOC.

Code GIS : WGK RE 30

Pour plus d'informations sur le code Gisc, veuillez consulter Wingis en ligne sur <https://www.wingisonline.de>